



## Compte-rendu du CHSCT départemental du 8 avril 2021

### Présents :

IA-DASEN : M. Lemoine

Secrétaire général : M. Micheli

Chef de cabinet : M. Soulard

Assistante de prévention : Mme Soulis

Assistante sociale : Mme Deturck

Inspectrice Santé et sécurité au travail : Mme Coche

Conseiller de prévention académique : M. Sélaudoux

Membres du CHSCT

### • *Groupe de travail fiches SST*

#### Second degré :

- Collège de Ducos : insulte sur Pronote d'un parent d'élève envers un professeur. La réponse apportée par le chef d'établissement (courrier écrit aux parents sur les règles de respect et de courtoisie) n'est peut-être pas suffisante.

***Intervention FO : Que pense l'administration de cette réponse ? Pour FO, il est hors de question d'en rester là ! Le parent aurait dû au moins être convoqué, à défaut d'un dépôt de plainte.***

***Le DASEN va se rapprocher de l'établissement pour en échanger.***

- Collège de Crochepierre (Villeneuve) : différent entre la cheffe d'établissement et un personnel ne portant pas le masque de la bonne manière.
- Collège de Penne d'Agenais : le problème est le même depuis plusieurs années concernant les locaux de l'infirmerie. Y aurait-il la possibilité d'utiliser le logement de fonction (même de façon provisoire) ?

***Le DASEN communiquera en ce sens avec le Conseil départemental.***

#### Premier degré :

- Ecole de Villefranche du Queyran : problème de matériels et d'hygiène, présence de souris, problèmes venant de la Mairie qui ne prend pas les choses en main. La réponse de l'IEN est inadéquate.

***Le DASEN contactera M. Combes pour qu'il appuie les demandes auprès de la Mairie.***

- Ecole de Buzet sur Baïse : gestion d'élèves allophones . Le masque opaque est très compliqué. Demande de masques transparents.

***Le DASEN informe que les masques transparents ne sont pas prévus pour cette problématique.***

Intervention FO : Maternelle Petits ponts à Agen : problème de coupures d'eau. L'école n'avait pas été informée au préalable. C'est inadmissible ! En période de crise sanitaire, comment faire sans eau ? Un seul jerrican porté par la Mairie et qu'il fallait faire remplir à l'élémentaire Paul-Bert, pas tout près de la maternelle.

Le DASEN indique que des travaux de coupures doivent avoir lieu les jours où il n'y a pas d'école. Un rappel va être fait en ce sens à la SAUR.

Quand ça se passe, le directeur communique pour une autre date de travaux avec la SAUR, ensuite l'IEN avise en fonction de la réponse donnée, puis la DSDEN intervient si la problématique n'est pas résolue.

Intervention FO :

Lors du groupe de travail sur les fiches SST, il nous en manquait 2. Comment expliquer cela alors qu'une d'entre elles avait été renvoyée par l'IEN à l'agent ?

M. Soulard va faire en sorte de les retrouver !

- **Rapport visite de suivi du collège Lamoulié à Miramont de Guyenne (deuxième visite réalisée)**

En réunion de rentrée, la cheffe d'établissement ne présente pas la politique de l'établissement ainsi que le registre de santé sécurité au travail .

Il est important de connaître le rôle de l'assistant de prévention, mais celui-ci était absent le jour de la visite.

Le DUER n'est pas renseigné par manque de temps.

L'assistant de prévention a fait une réunion avec le conseil départemental ayant pour but la construction d'une application pour le DUER.

Accueil lors de la visite : très tendu, très irrité

Rencontre des personnels : retour des questionnaires « qualité de vie » au travail

- **Secrétariat** : travail dans l'urgence, manque d'organisation (idem première visite), sous pression, charge émotionnelle

Le DASEN précise que quand on est en situation d'encadrement, on gère un certain nombre de choses. On a le devoir d'une certaine réserve et de maîtrise de soi. Le positionnement des cadres et des secrétaires est très particulier, en étant à la fois simple mais difficile. Il peut y avoir beaucoup de frustration et les décisions ne sont pas forcément acceptées. Cela peut donc expliquer le ressenti des personnels.

- **Vie scolaire** : le CPE a été renouvelé au même poste, très bonne intégration. Les AED entretiennent de meilleures relations avec le CPE. Difficile de faire respecter le protocole, qui pour eux est lié au manque de respect grandissant des élèves. Ils regrettent l'absence du cahier de correspondance, remplacé par pronote. Ils trouvent que les élèves sont moins tenus.

Le DASEN aura un échange par rapport au cahier de correspondance avec la cheffe d'établissement.

- **Pôle enseignant** : conditions dégradées en raison de la crise sanitaire. Le point de difficultés provient de l'obligation de changer de salle (prise de temps, chacun à ses propres codes pour l'organisation de la classe...). Communication par mails dans

l'urgence. Clivage entre la cheffe et les enseignants. Ils ont du mal à dialoguer.  
Instabilité d'humeur avec la direction.

Le DASEN indique que ces points reviennent très souvent dans un certain nombre d'établissement. Il y a bien une réalité. Il ne pense pas que les chefs d'établissement utilisent l'application du protocole pour éluder les choses. Concernant les salles, c'est une préconisation du protocole. L'idée c'est d'éviter le brassage.

Il échangera également sur ce point avec elle.

- **Les AESH** se sentent bien intégrées dans l'établissement mais elles connaissent des difficultés avec la direction. Pas d'accès à leur messagerie institutionnelle, elle se sentent dépréciées pas rapport aux outils numériques.

Le DASEN précise qu'il va falloir mieux considérer ces personnels. Il y a 4 AESH référents qui ont été recrutés, dont une des missions principales est d'aider les collègues à se faire reconnaître et à revenir vers l'administration en fonction des difficultés rencontrées. Il y a une évaluation des PIALS en cours, notamment sur les éléments retenus lors de cette visite. Il adressera à toutes les organisations syndicales le nom des AESH référents, et le courrier adressé aux établissements.

- **Débriefing avec la direction** : la direction regrette l'attitude défensive des personnels et le manque d'adaptation des personnels.

Mme Deturck informe que des personnels sont revenus vers elle (AESH, enseignants et vie scolaire). Elle rejoint les informations données suite à cette visite.

Le DASEN avait prévu de se rendre dans l'établissement et pourra avoir un échange avec la cheffe d'établissement au sujet de ce retour de visite.

- **Rapport visite de l'école Clément Marot à Villeneuve sur Lot, suite à la réception de nombreuses fiches SST**
  - Les élus municipaux ont répondu à l'invitation. Entretien très riche. Très bonne relation entre l'équipe municipale et l'école. Des projets sont menés sur les aménagements propices pour l'école.
  - La directrice : difficultés à être entendue par la hiérarchie. Le CHSCT a constaté que 5 fiches présentes dans le registre ne sont pas remontées au niveau de l'administration. Une fiche SST fait référence à la gestion de deux élèves accompagnées par des AESH mais qui font des crises et qui n'arrivent pas à rester en classe.
  - La réponse apportée par l'IEN aux fiches est incomplète car il ne fait jamais référence à l'enseignante et à sa souffrance.

Le DASEN indique que cela relève de la situation de l'école et de l'inclusion systématique des élèves relevant de la MDPH. Cela témoigne bien des difficultés rencontrées par les équipes et du problème de la prise en charge dans les établissements médico-sociaux. On se retrouve avec une situation scolaire déséquilibrée. C'est un choix politique national d'augmenter l'école inclusive. Il va falloir progresser sur un certain nombre de points : les AESH avec la formation qu'on leur doit, on doit arriver à mieux les encadrer, ce qui aura une incidence sur le travail d'enseigner. L'école n'est pas là pour garder les élèves mais bien là pour leur enseigner.

Il va se rapprocher de Mme Herrant pour qu'un CPC ASH se rende dans cette école.

- Les AESH : manque de formation
- Les enseignants se sentiraient mieux reconnus s'ils étaient en REP
- L'école ne dispose pas du DTA (Document technique amiante), obligatoire pour les écoles construites avant 1997.
- Regret qu'aucune personne de l'administration ne soit venue à la visite.

**Commentaire FO : Théoriquement les visites ne peuvent pas se faire sans le président du CHSCT ou son représentant.**

L'administration fera attention à ce qu'il y ait bien un membre de l'administration lors des visites.

- Situation de deux élèves qui sont la plupart du temps sous le préau avec leur AESH. Est-ce normal ? Impossible qu'ils restent en classe (jet de chaises, de tables)

L'administration indique que le principe c'est d'intégrer des élèves qui sortiraient des instituts pour les mettre en classe pour libérer des places pour les élèves ingérables et perturbateurs relevant d'établissements spécialisés.

## 2 Avis votés à l'unanimité.

- ***Validation du questionnaire en ligne AESH et organisation de la visite inversée***

L'envoi du mail avec le lien pour compléter le questionnaire sera envoyé aux PIALS dès la rentrée des vacances le 26 avril et ce jusqu'au 9 mai, pour transmissions aux AESH.

Organisation des visites avec les AESH : mardi 11 mai (Agen le matin, et Villeneuve l'après-midi) et mardi 18 mai (Marmande).

Bilan de ces visites en GT CHSCT le 20 mai.

- ***Fusion maternelle et élémentaire à Miramont de Guyenne***

Le CHSCT précise qu'un avis avait été déposé concernant la restructuration des bâtiments pour que les personnels puissent participer et être consultés.

L'administration précise que la gestion des bâtiments est à la main de la Mairie. Celle-ci doit se faire en respectant un équilibre pour ne pas dégrader les conditions de travail des personnels et des élèves.

Intervention FO :

***Nous vous avons rencontré en audience afin d'échanger sur ce point. Nous avons abordé la question d'un logement de fonction récupéré par la Mairie pour y mettre le bureau des affaires scolaires. M. Combes nous avait certifié que ces locaux étaient complètement indépendants des locaux scolaires. Après retour des collègues, les parents traverseraient la salle des maîtres pour acheter des tickets de cantine. Le téléphone de l'école basculerait sur la ligne « Mairie ». Nous rappelons que nous suivrons de très près cette fusion, et que nous pourrions organiser une visite CHSCT pour vérifier les bonnes conditions de travail des personnels.***

Le DASEN répond en disant qu'il nous avait bien reçus et qu'il avait demandé à M. Combes de superviser tous ces points et qu'il revienne vers la Mairie. Il reconnaît qu'il faut qu'ils s'activent sur cette problématique qu'il avait laissé de côté. Il va donc se rapprocher de

nouveau de l'IEN. Il préfère régler les choses avant que le CHSCT s'en mêle. Pour lui, c'est inacceptable que les parents passent par des locaux scolaires pour joindre un bureau de la mairie.

Étant donné qu'il doit se rendre au Collège de Miramont, il en profitera pour aller se rendre compte par lui-même des avancées de cette fusion.

- ***Disponibilité des AESH durant la crise sanitaire***

Le DASEN précise qu'il n'est pas question de les obliger à venir sur les pôles d'accueil, car tout se fait sur la base du volontariat, et même si des élèves qu'elles suivent sont accueillis.

Par contre, pendant cette semaine, le lien doit être effectif avec les élèves accompagnés à distance avec les moyens donnés par l'équipe. Il peut donc être demandé à une AESH d'aider à l'accompagnement d'un élève à distance.